



Merville

ACTUALITÉS

N° 82 - JANVIER 2003

Agenda du mois

VENDREDI 3 JANVIER

• **Vœux du Maire
et des Associations**

20 h 30 - Salle polyvalente

SAMEDI 4 JANVIER

• **LOTO du basket**

21 heures - Salle polyvalente

JEUDI 9 JANVIER

• **Assemblée générale du 3^e âge**

Salle du 3^e âge

SAMEDI 11 JANVIER

• **LOTO des Trois Sociétés**

21 heures - Salle polyvalente

DIMANCHE 12 JANVIER

• **Match de basket**

Salle Polyvalente

VENDREDI 17 JANVIER

• **Conseil Municipal**

21 heures - Salle du Conseil

SAMEDI 18 JANVIER

• **LOTO des Trois Sociétés**

21 heures - Salle polyvalente

• **Galette des Rois**

17 heures - Tennis club

SAMEDI 25 JANVIER

• **LOTO du Comité des Fêtes**

21 heures - Salle polyvalente

SAMEDI 1^{ER} FÉVRIER

• **LOTO des Trois Sociétés**

21 heures - Salle polyvalente

DIMANCHE 2 FÉVRIER

• **Match de basket**

Salle Polyvalente

DIMANCHE 9 FÉVRIER

• **Repas du Jumelage**

12 heures - Salle Polyvalente

Edito

En cette fin d'année 2002, d'importantes décisions viennent d'être prises pour l'avenir des citoyens.

Tout d'abord, la décision prise au sommet de Copenhague d'élargir l'Union Européenne à 10 nouveaux pays dès 2004. Cet élargissement comptera désormais 500 millions d'habitants dans un nouvel espace de paix civile et de progrès social.

Plus modestement, les élus de 13 communes du canton de GRENADE ont décidé d'unir leurs moyens pour exercer des compétences nouvelles, permettant d'agir pour un développement concentré du territoire. Le 17 décembre 2002, Monsieur le Préfet a signé l'arrêté de création de la communauté de communes de SAVE et GARONNE.

Ces décisions extrêmement importantes, vont modifier les relations entre pays, et les relations entre nos communes. Elles soulignent particulièrement la volonté des élus, à tous les échelons de la vie politique, de créer des espaces de solidarités nouvelles.

Les vœux que nous pouvons formuler en ce début d'année 2003, seront des vœux de meilleures compréhensions entre les peuples, des vœux de paix et de solidarité.

Que cette nouvelle année soit marquée par la réussite de notre espace communautaire, que les citoyens soient plus acteurs de la vie civique et associative et pas seulement consommateurs de services.

Que tous ensemble, nous poursuivions nos efforts de construction du lien social afin que personne ne soit oublié.

Que tous ensemble, nous puissions dire :
" Il fait bon vivre à MERVILLE. "

Bonne Année

Votre Maire,
Fernand BENTANAX



Numéros utiles

Numéros de téléphone utiles	
SAMU	15
Centre anti-poisons	15
Pompiers	18
Police	17
Sapeur-Pompiers de Grenade ..	05 62 79 93 70
Gendarmerie de Grenade	05 62 79 93 70
Urgence/Dépannage GDF	05 61 35 98 32
Urgence/Dépannage EDF	08 10 33 31 31
LA POSTE	05 61 85 09 59
M. le Curé	05 61 82 61 35
Bibliothèque	
(Mme Marie-Pierre DUNAS)	05 62 13 41 12
Ecole maternelle	05 62 13 41 11
Ecole Primaire	05 62 13 41 10
Cantine	05 61 85 13 94
Crèche	05 61 85 19 89
MAIRIE de Merville	
Du lundi au vendredi 9 h-12 h/14 h-18 h	
Le samedi 8 h-12 h	
Permanence Adjoint le week-end ...	06 85 55 66 22
	05 62 13 41 18
Permanence Employé municipal	06 85 55 66 23
SIVU RIVAGE	
Service Emploi Merville	05 62 13 40 94
Service social	05 62 13 40 94
Police municipale	
(M. Lionel SANTACREU)	05 62 13 41 17
Coordonnateur de la Vie Associative	
(M. Marc SOULA)	05 62 13 41 19
Agent de Vie Quotidienne	
(Mlle Josiane JAMANS)	05 62 13 41 19
Agent de Médiation Sociale	
(Mlle Pascale RAMPAZZO)	05 62 13 41 17
Déchetterie	
de CORNEBARRIEU	
HIVER (1.10 au 14.04)	
Du lundi au vendredi de 14h00 à 18h00	
sauf le jeudi (fermée)	
Les samedi et dimanche de 10h00 à 18h00	
ETE (15.04 au 30.09)	
Du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00	
et de 13h30 à 18h00	
Fermé jeudi et jours fériés	
Les samedi et dimanche de 10h00 à 18h00	
Déchetterie	
de COLOMIERS	
Mêmes horaires que ceux de la déchetterie de	
Cornebarrieu	
Sauf le mardi (fermée)	
Caisse d'Allocation Familiale	
05 61 99 77 00	
Assistante sociale Mme DIRAT	
• A Grenade, au Centre Médico Social	
1er, 2e et 3e Jeudi du mois	
05 61 82 61 42	
de 14h30 à 16h30	
• A Merville (Mairie)	
Le 4e Jeudi du mois	
05 62 13 41 00	
de 14h30 à 16 heures	
ADMR de Grenade	
05 61 82 81 12	
O.D.A.H. du SIVOM de Grenade	
M. BENOIT	
05 62 27 51 50	
SIVOM de Grenade	
05 61 82 63 74	
Aïlô SEMVAT	
05 61 41 70 70	
Courrier de la Garonne	
05 62 72 37 23	

Sommaire

Numéros utiles	Pages
Etat Civil / CCAS	
Accès aux écoles • Carnet de deuil	
Station d'épuration	2
Conseil Municipal	3
La Poste accessible aux handicapés	
Artistes peintres	4
Journalistes japonais à Merville	
Les illuminations	5
Les aînés à l'honneur	6
Impressions d'une ancienne	7
Noël à Merville	8
Fête de la Ste-Cécile • Foyer rural	
Anciens combattants et F.N.A.C.A. ...	9
Tennis • Majorettes • FCM	10
Repas italien du Comité de Jumelage	
Super loto du basket	11
Vœux du maire	
Question du mois	12

Mise en sécurité de l'accès aux écoles

L'Association des Parents d'Elèves a demandé il y a quelques temps d'étudier la mise en sécurité de l'accès aux écoles.

L'aire située devant les portails des écoles maternelles et primaires est prévue normalement pour l'accès et le stationnement des bus scolaires ainsi que pour les véhicules de secours.

Or, malheureusement beaucoup de parents circulent en voiture dans cette zone où beaucoup d'enfants attendent la rentrée. Des accidents sont souvent évités.

La commission aménagement de la municipalité a pris en charge ce dossier. Nous pouvons vous annoncer que des travaux devraient débuter au cours du 1^{er} trimestre 2003, avec la mise en place de barrières et de bornes limitant l'accès. ■

Carnet de deuil

Le Conseil Municipal et en particulier la Commission Communication a ressenti une immense peine en apprenant le décès de la maman de Sabine EPITTO, après une longue maladie. Nous présentons à Sabine et à toute sa famille nos sincères condoléances avec toute notre sympathie. ■



Etat civil

Naissances

Caroline AUSILIO le 10/08
Paul GAUTHIER le 18/11
Alix MOREL le 27/11

Décès

Louise JOURET le 19/11
Maryse EPITTO le 28/11
Georges CROUZAT le 06/12
Elise AUDRAN le 07/12. ■

Le CCAS vous informe

Depuis le 18 novembre 2002, le CCAS compte un nouvel "emploi jeune".

En effet, c'est au tour de Josiane JAMANS de prendre le relais de Céline BARIANTOS pour le poste d'Agent de Vie Quotidienne. Sa mission s'oriente vers des actions en faveur des personnes âgées et vers leur mieux vivre.

Elle s'occupe aussi du portage de repas à domicile, et de leurs déplacements grâce à un véhicule de la Mairie.

Pour tous renseignements vous pouvez lui téléphoner au : 05.61.85.41.19, ou passer à son bureau situé au premier étage de la Mairie. ■

La nouvelle station d'épuration bientôt en service

Les travaux de construction de la nouvelle station d'épuration sont maintenant pratiquement terminés. Les essais de qualification ont débuté.

La programmation de la mise en service est respectée et aura lieu en début de l'année 2003.

L'inauguration ainsi qu'une journée de présentation du cycle de l'eau sont d'ores et déjà envisagées. ■

Compte rendu du Conseil Municipal

du 6 décembre 2002

1 - Communauté de communes de SAVE et GARONNE

Le Conseil Municipal a été convoqué afin de procéder aux votes des statuts modifiés à la demande de Monsieur le Préfet.

Le conseil communautaire s'est réuni le 23 décembre, au moment où le bulletin municipal est sous presse. La présentation de la communauté des communes sera détaillée dans le prochain numéro, au mois de février.

2 - Retraits des communes de Seilh et Aussonne du SIVOM du canton de Grenade

SEILH et AUSSONNE ayant adhéré au SIVOM de BLAGNAC CONSTELLATION, adhèrent donc à la communauté de l'agglomération toulousaine. Ces deux communes adhèrent au SIVOM du canton de GRENADE pour la compétence du POOL POUTIER. Dans le cadre de la création de la communauté des communes SAVE et GARONNE, il est impératif que le périmètre géographique épouse totalement les compétences transférées par les communes membres. De ce fait, le retrait des communes de SEILH et AUSSONNE est une conséquence obligatoire. Chacune de ces communes a pris la même délibération au sein de leurs Conseils Municipaux respectifs.

3 - Transfert des emprunts de la régie des transports aux communes

Toutes les compétences existantes dans le SIVOM sont transférées de droit à la nouvelle communauté des communes. La régie des transports ayant été supprimée au 1er janvier 2002, la communauté des communes ne peut pas prendre en charge les emprunts résiduels pour une compétence qui n'existe plus. Il est donc nécessaire de transférer ces emprunts à chacune des communes anciennement membres de la régie des transports. ■

Compte rendu du Conseil Municipal

du 13 décembre 2002

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal une modification de l'ordre du jour et rajoute 3 points :

- PVNR pour la route de LAFAGE
- Maîtrise d'œuvre pour la modification du POS
- Convention d'opération pour une entreprise sur la ZAC.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité pour la modification de l'ordre du jour.

1 - La communauté des communes

Monsieur le Maire a fait le point sur l'avancement des différentes communes du périmètre, précise que Monsieur le Préfet doit prendre l'arrêté de création, et confirme que la mise en place de la communauté des communes s'effectuera le 23 décembre à 20h30 en séance publique à la salle des Fêtes de BRETX.

2 - Ventilation du prêt souscrit pour l'aménagement du carrefour de la zone d'activité.

L'aménagement du carrefour de la zone d'activité de la Patte d'Oie avait nécessité un prêt de 210000,00 F soit 32014,19 Euros. Une partie de l'aménagement étant spécifique à la zone d'activité, la compétence économique étant transférée à la communauté des communes avec ses charges et ses produits, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de transférer la part de cet emprunt soit 62 % à la communauté de commune dans le cadre de la compétence économique.

3 - Demande de ligne de préfinancement au Crédit Local de France

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de souscrire une nouvelle ligne de préfinancement d'investissement, hors financement du groupe scolaire (ce programme fera l'objet d'un emprunt spécifique).

- Montant demandé : 360000 €
- Durée : 21 mois
- Taux T4M : 0,25 %

En novembre, le T4M était à 3,3170 %. Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

4 - Demande d'abattage de platanes au Conseil Général

Plusieurs demandes sont formulées :

- A l'intersection route des Platanes, chemin du Factou, route des platanes au droit de la ferme de BARTHE.
- CD2 chemin du Limousin
- CD2 chemin de Cazevieille
- CD2 chemin de la Borde du Rouget
- CD2 chemin Ducros

5 - Programme d'éclairage public

Le SDEHG a réalisé plusieurs programmes de travaux sur la commune et appelle le financement global de la part communale sur 12 ans à un taux de 4,45 %.

- Eclairage public dans le village : la part communale est de 4865 €, annuité 532 €
- Piste cyclable rue Lafage : la part communale est de 2680 Euros, annuité 293,06 Euros

- Eclairage public chemin de Lafage : la part communale est de 3 555 Euros, en annuité 388,75 Euros.

- Effacement basse tension au giratoire, route d'Aussonne : la part communale est de 4382 Euros, annuité 379,18 Euros

- Eclairage public du même giratoire : la part communale est de 11 729 Euros, annuité 1 282,59 Euros.

6 - Modification d'horaire sur un poste d'agent d'entretien.

Cette modification est de 28h30 au lieu de 26h15.

7 - Création d'un emploi d'agent d'entretien qualifié.

Cette décision permettra la promotion interne d'un agent.

8 - Création d'un emploi ATSEM, de 1^{ère} classe

Egalement pour permettre la promotion interne d'un agent.

9 - Etat d'avancement des projets

L'école de musique :

L'ensemble des entreprises a été choisi, les travaux débiteront au printemps, pour 6 mois. Le déplacement des activités de l'école de musique a fait l'objet d'un ensemble d'accords avec les autres associations du village afin que celles-ci puissent prêter leurs locaux.

Le groupe scolaire :

Le dossier de financement est bouclé et le Conseil Général délibérera, en janvier, sur les phases 2 et 3 du financement. Le permis de construire est déposé. Le coût global du

Compte rendu du Conseil Municipal du 13 décembre 2002 (suite)

projet est fixé à 2307778,50 Euros Hors Taxe.

La station d'épuration :

Le programme est désormais terminé. La commission d'assainissement prévoit une journée " porte ouverte " avec une exposition sur le cycle de l'eau. Par ailleurs, les enseignants de l'école primaire ont été sollicités pour un travail pédagogique sur ce thème.

10 - Chemin Lafage

Les nouveaux textes de lois ayant été institués, la PVNR (Participation pour Voie Nouvelle et Réseaux) précise que les coûts des travaux sur une nouvelle voie, qui ont pour but de valoriser les terrains qui l'abondent, peuvent être financés partiellement par les propriétaires. Pour cela une délibération par opération est nécessaire. Le Conseil Municipal approuve ce programme.

11 - Maîtrise d'œuvre pour la modification du POS

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil Municipal a décidé la modification du POS sur les zones I.NA. Cette modification sera confiée au bureau d'étude FRESQUET et FRAUCIEL qui avait déjà réalisé le POS en vigueur.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de négocier ce marché de maîtrise d'œuvre. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette proposition.

12 - La convention d'opération sur ZAC

Monsieur le Maire rappelle que la compétence économique sera transférée à la communauté des communes. Il est nécessaire de finaliser les accords conclus entre la commune et les entreprises ayant signé la

convention de réservation de terrains. Dans ce but, il demande au Conseil Municipal l'autorisation de signer la convention d'opération avec l'entreprise TRANS OCCITANIE SERVICE.

13 - Questions diverses : le syndicat de la SAVE

Les délégués au syndicat de la SAVE font part au Conseil Municipal de leurs inquiétudes quant aux choix des investissements et de leur répartition sur les différentes communes adhérentes.

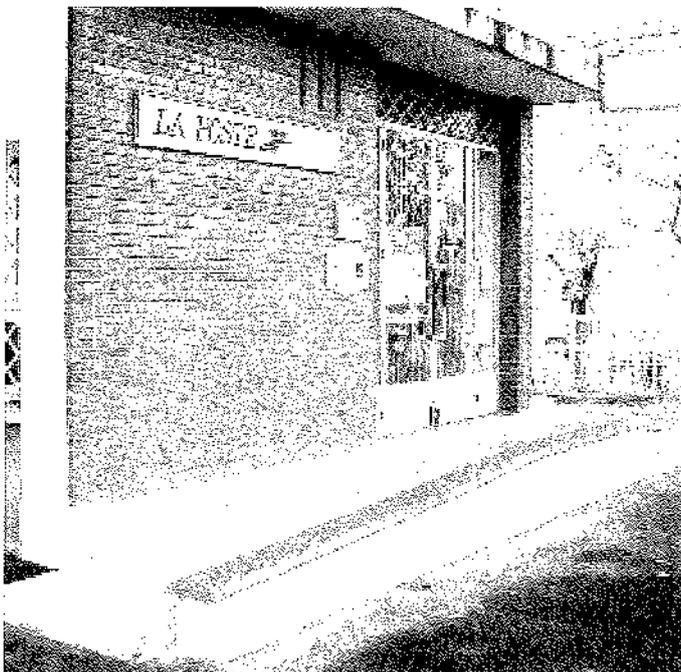
Compte tenu des aspects techniques dans ce domaine et des incidences importantes pour notre commune, Monsieur le Maire demande la réunion d'une commission préparatoire chargée de présenter ce dossier au prochain Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal a achevé cette séance par l'organisation du repas des Aînés du dimanche 15 décembre. ■

La Poste accessible aux handicapés

La municipalité vient de réaliser une rampe d'accès aux handicapés au bureau de Poste de Merville.

Prochainement cette rampe sera mise en sécurité. ■



Les artistes peintres de Merville exposent Marie-Line FAURIE

La commission culturelle a décidé de montrer les œuvres des peintres mervillois.

Durant un mois, un peintre exposera dans le hall de la mairie ses tableaux.

Ce mois de janvier Madame Marie-Line FAURIE exposera ses œuvres.

"Depuis mon enfance, j'aime peindre. Des cahiers de coloriage, aux séances du jeudi soir dans un groupe de peintres amateurs, en passant par la scolarité où les cours de dessin étaient mes préférés, j'ai eu toujours beaucoup d'attrance pour la peinture.

Suivant "l'humeur" du moment je pratique l'aquarelle aux teintes pastel ou l'huile aux couleurs vives, avec un penchant pour le cou-teau que j'affectionne plus particulièrement.

Peintre figuratif, mes sujets sont toujours choisis en fonction de mon inspiration.

Devenue mon loisir favori, je regrette de ne pas avoir assez de temps libre pour pratiquer davantage."

Bienvenue à cette artiste.

Nous accueillerons au mois de février Monsieur Paradowski. ■

Des journalistes japonais visitent 2 fermes Mervilloises



Dans le cadre de son programme d'invitation de journalistes étrangers le Ministère des Affaires Etrangères a invité fin novembre 3 journalistes japonais.

Ces journalistes qui sont particulièrement intéressés par la question de la politique agricole commune dans le cadre de l'élargissement de l'Union Européenne, ont exprimé le souhait de visiter deux exploitations agricoles de la Haute-Garonne durant leur séjour en France.

Merville a donc été choisie et nous en sommes fiers.

Il s'agit de :

M. Koichi ITAKE, journaliste du service étranger du quotidien "ASAHI SHIMBUN". Ce journal fondé en 1879 tirant à plus de 12 millions d'exemplaires est l'un des quotidiens japonais les plus prestigieux, lu par la grande majorité

d'intellectuels du pays. M. ITAKE s'intéresse particulièrement aux questions européennes.

M. Haruyuki AIKAWA, journaliste du service étranger du quotidien "MAINICHI". Fondé en 1872 et tirant à 5,6 millions d'exemplaires ce journal est le plus ancien quotidien du Japon. M. AIKAWA est également en charge de questions économiques.



Mme Kaori NAGAO, journaliste de la télévision NHK (3 chaînes). La NHK est diffusée dans le monde entier, en japonais et en anglais. Mme NAGAO s'intéresse particulièrement aux questions européennes.

Ainsi donc le samedi après midi 30 novembre cette délégation est arrivée à Merville.

Elle fut accueillie par M. le Maire Fernand BENTANAX et par M. le Sénateur de la Haute-Garonne Jean-Pierre PLANCADE.

Tout d'abord le groupe fut reçu dans la ferme de M. CADAMURO, puis dans celle de M. MARTY.

Puis ces journalistes quittèrent Merville après des remerciements chaleureux et avec leur carnet de notes bien rempli. ■

Les illuminations



Cette année encore la commission municipale sportive et culturelle vous propose des illuminations très réussies.

La rue Emile Pouillon brille de ses sabots, symboles des présents que vous recevrez nous l'espérons très nombreux.

Une innovation est à signaler : afin de symboliser la fête, la place de la République est, elle aussi, illuminée. ■



Les aînés à l'honneur

Voici quelques années maintenant, que la magie de Noël opère encore et toujours pour le repas des Aînés. Cette fête devenue une tradition se perpétue avec la même convivialité, le même plaisir que les éditions précédentes.

Après le chaleureux discours d'accueil du Maire et Président du Centre Communal d'Action Sociale, les convives ont découvert une charmante attention : Une rose était offerte aux dames, toutes émues de ce geste, tandis que les messieurs recevaient une boîte de chocolats.

Soulignons également la présence très appréciée de Mme Marie-Thérèse Gouze, notre Conseiller Général, nous faisant l'honneur de sa participation.

Ils étaient près de 180 le dimanche 15 décembre 2002, à partager ensemble le bonheur de se retrouver, autour d'un décor chatoyant et lumineux. Et même le froid hivernal n'entama aucunement la douceur de cette rencontre.

L'heure venant, les yeux se régalerent du menu à venir et les papilles s'éveillaient lorsque les membres du CCAS ainsi que nos jeunes défilèrent avec les plats, servant tels des professionnels d'une main de maître.

Dans les moindres détails, tout y est succulent et nous apprécions à sa juste valeur ce magistral repas préparé par M. Bénac Pierre à Carbone. Tout en dégustant ce festin, on évoque les souve-



nirs d'hier et d'aujourd'hui mêlant rires et nostalgie.

Entre le fromage et le dessert, nous est offert un spectacle enjoué où la gaieté est présente et l'émotion palpable. Les rires fusent, les mains claquent, c'est un véritable enchantement!

Hélas, tout a une fin et vient l'instant où nous devons nous quitter, mais les participants se font la promesse de se rencontrer plus souvent. Ainsi, c'est le cœur plein d'espérance que nous nous disons au revoir.

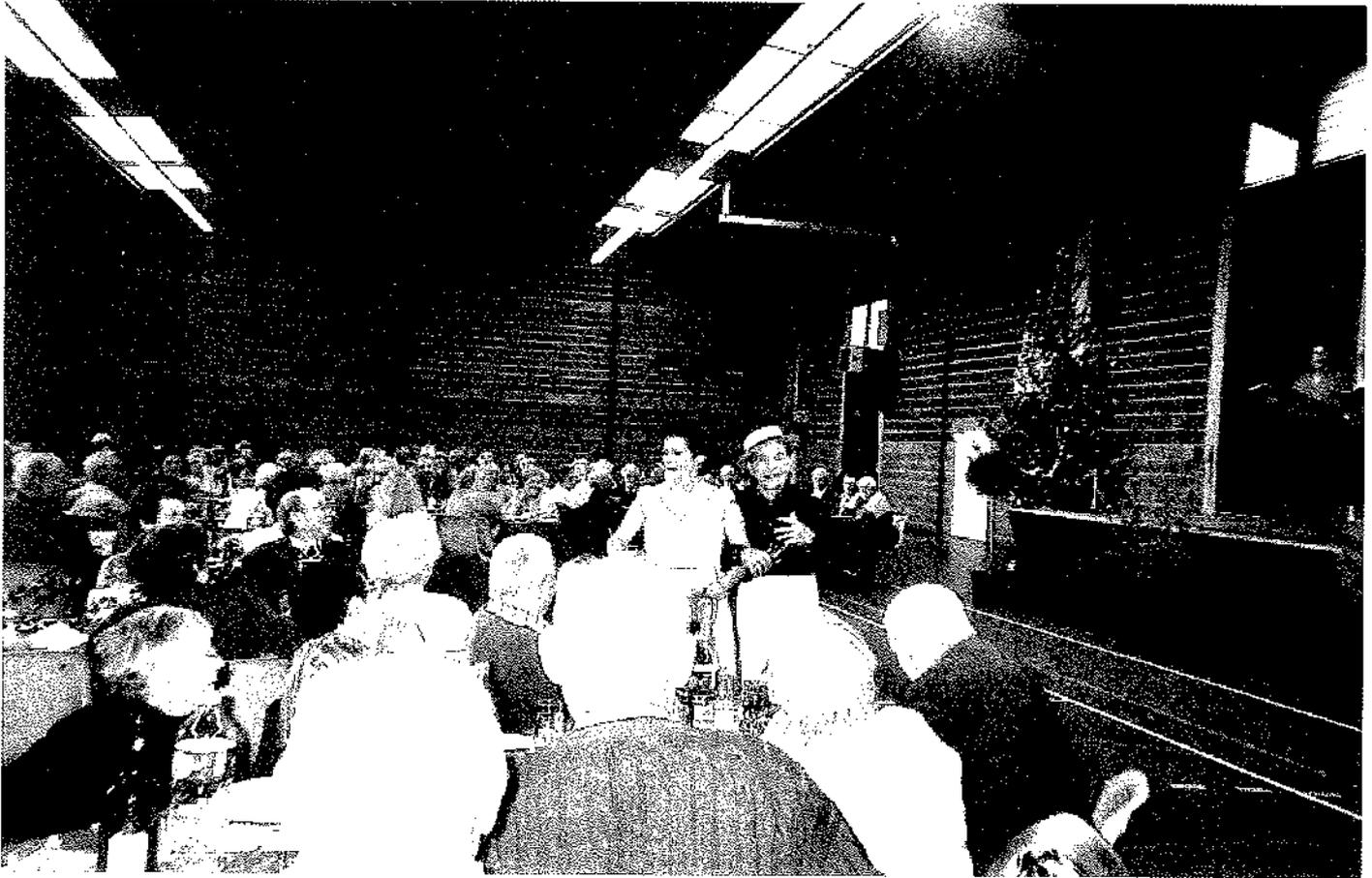
Ce fut une journée mémorable, personne ne fut oublié car pour tous ceux qui n'ont pas pu assister à ce moment récréatif, un petit cadeau sera apporté à leur domicile.

C'est en ce début d'année 2003, que tous les membres du CCAS souhaitent à tous et à toutes une bonne et heureuse année. ■



*La commission
communication
est heureuse
de vous présenter ses
Meilleures
Vœux
pour cette nouvelle
année*





Impressions d'une ancienne

Jour J... Préparons nos passeports, nous embarquons pour le repas des aînés.

L'accueil est chaleureux, l'apéritif dosé à souhait. Fort de ce décollage réussi, n'attachons pas, mais détachons nos ceintures pour goûter au repas concocté par Patricia, qui, derrière son sourire de Madone, sait bousculer poêlons et casseroles.

M. le Maire s'est déjà investi auprès des invités offrant une rose aux dames. La gent féminine est ravie. Les Messieurs le sont également, flattés de recevoir leurs chocolats de la main de Madame Gouze.

La salle polyvalente fait la coquette aujourd'hui, toute parée de verdure. Quant aux tables soigneusement disposées, elles rythment l'ensemble par un décor chatoyant de conte de Noël. Ce n'est pas le tout d'admirer... il faut se régaler... les plats se succèdent, les assiettes se posent et s'enlèvent avec entrain, on s'attendrait à les voir tourner sur des baguettes, tant la dextérité de nos jeunes serveurs a pris de l'assurance.

Les conversations vont bon train, et pour beaucoup elles sont un prolongement à des souvenirs d'autrefois. Image du dernier petit salon où l'on cause, c'est la réunion de l'année.

C'est elle aussi qui raconte sa belle histoire. C'est en 1996 que l'on a fait sauter le premier bouchon, autour d'un bon repas, pour honorer les anciens que nous sommes.

Et le repas se déroule, et l'on parle, et l'on rit, quand soudainement éclate, pour notre bonheur, la surprise du jour faite de chansons...

Décrire nos émotions et la joie éprouvée remplirait une page de votre journal. D'une manière indéfinissable, le temps semblait s'arrêter, et cette jour-

née restera marquée dans nos cœurs d'une pierre blanche.

A regret il a fallu prendre le chemin du retour d'un pas peut-être un peu plus léger, vers l'année nouvelle qui nous tend les bras.

Au terme de cette journée, oserai-je dire mémorable, n'oublions pas le C.C.A.S. car au-delà des difficultés et du travail d'organisation, il y a la touche sensible, si rare et si belle, celle du cœur.

Nous lui disons un grand merci souhaitant que chacun de ses membres trouve dans ce simple mot, toute notre gratitude et la chaleur de notre reconnaissance.

Impressions d'une Ancienne. ■

Merci

Le CCAS et le Local Jeune remercient tout particulièrement Jérémy, Laura, Geneviève et Mario TARANTINO qui ont chaleureusement offert un baby foot aux jeunes mervillois.

Noël à Merville



Pour les périodes de Noël, le CCAS organisait le samedi 14 décembre de merveilleuses surprises pour les enfants.

Tout d'abord, à la salle des Fêtes, un spectacle leur était présenté par "Les Doux Dingues", dont le nom évocateur laissait déjà supposer que nous allions passer un agréable moment.

Les portes se ferment, le rideau tombe. Que le spectacle de "La planète des choses disparues" commence!

Le héros de ce conte, Mimmo, est un enfant se posant de multiples questions sur la vie et notamment sur la disparition des choses. Il ne cessera pas de poursuivre sa quête, au fur et à mesure de ses rencontres avec un marchand de ballons, un clown et un magicien. Ce dernier lui révélera la réponse tant attendue au prix d'un pacte redoutable. Cependant, n'ayez aucune inquiétude, tout est bien qui finit bien. Cette histoire nous apprend juste à savourer les instants présents pour n'avoir rien à regretter.

A la fin de ce conte, entre féerie et réalité, est entré celui qui réjouit tous les enfants : Le Père Noël. Il était venu avec son panier afin de récolter les listes de jouets qu'avaient écrites les petits garçons et les petites filles. Tous émuillés de cette rencontre, ils l'ont approché et ont chanté à tue-tête avec lui. Enfants et

parents étaient ravis de ces instants qui resteront gravés dans leur mémoire. Les yeux pleins d'étincelles et d'affection ils ont dit "au revoir" à l'homme à la barbe blanche.

Les surprises ne s'arrêtaient pas là, puisqu'un goûter les attendait. Galettes des Rois, friandises et boissons régale-

rent ces chérubins. Puis, ils s'en sont allés, le cœur joyeux et la tête remplie de rêve.

Ah, qu'il est bon d'être un enfant! Essayons de garder en chacun de nous cette part d'innocence et d'insouciance qui donne à la vie une saveur si particulière. ■



Fête de la Sainte-Cécile

Dernièrement, notre Batterie-Fanfare a comme nous l'avons annoncé, fêté leur sainte patronne.

Le programme a été respecté à la lettre, et le beau temps aussi étant de la partie, tout cela a permis de faire de cette Sainte-Cécile comme à l'accoutumée, une belle fête.

Déjà dès 10 heures 15, nos fanfaristes étaient rassemblés devant leur siège qui est à la Mairie de Merville. Et aussitôt à l'appel des cloches, ils se rendirent, au son d'une vibrante marche à l'Eglise où avait lieu la grand'messe.

Aussitôt dans l'église, juste avant l'office, ils interprétèrent le très entraînant morceau "Gai Luron" dirigé par l'ancien chef, toujours là, José Séré.

Très belle messe chantée par la "Chorale paroissiale", dirigée par Chantal Aygat, qui est aussi directrice du "Réveil Mervillois". La messe a été célébrée par l'Abbé Raynal, ancien curé de Merville. Après l'élévation, les clairons jouèrent la Générale "Au Champ".

L'office terminé, les fanfaristes prirent place dans le chœur pour interpréter leur concert. Ce fut d'abord les fantaisies "France Eternelle" et la "Lobiette" dirigées par José Séré.

Ensuite, notre cheftaine Chantal prit la baguette pour diriger la suite du

concert. Elle commença par la marche des tambours "La Gisquette'S" très bien exécutée par les tambours du "Réveil".

Puis, ce fut la fanfare toute entière qui joua "Feu d'Artifice" et "Mini Show" qui est une très belle fantaisie type fanfare américaine. Disons que ce concert a été très bien réussi.

Et l'on quitta le chœur de l'Eglise avec la brillante marche "Défilé Parade n° 2" qui nous emmena dehors sur la place de l'église, où eut lieu la dislocation.

Il était midi et c'était l'heure de l'apéritif. Il fut servi dans la salle des répétitions du "Réveil Mervillois" en présence de M. le Maire, Fernand Bentanax et de plusieurs présidents des diverses sociétés mervilloises.

Enfin, à treize heures trente, eut lieu le grand banquet annuel de la Sainte-Cécile servi dans la salle des fêtes de la Mairie. Excellent menu et comme toujours grosse ambiance de gaieté, de bon aloi et de franche camaraderie. A la fin du repas, l'heure des toasts amena l'heure du discours. Tour à tour, Roger Paris président, Léon Bedel, Fernand Bentanax maire de Merville, l'Abbé Raynal... ainsi que Frédéric Huillet nouveau co-président, prirent tour à tour

la parole pour féliciter le "Réveil Mervillois" qui malgré les difficultés de l'heure et le manque de plus en plus de jeunes, ce qui provoque une réduction d'effectif, tient toujours le coup, et assure ses services à Merville et ailleurs avec toujours un bon niveau... Puis vint le tour des chanteurs, fins diseurs et conteurs de blagues et à ce sujet-là, le "Réveil Mervillois" a un riche répertoire.

Il était déjà tard quand on se leva de table. Il était déjà l'heure de l'apéritif du soir, et une bande de copains du "réveil Mervillois" resta pour le boire encore, et finir quelques bouteilles qui restaient dans une chaude ambiance.

Le "Réveil Mervillois" venait encore une fois de vivre une belle journée de Sainte-Cécile.

Il est à signaler que lors de sa dernière Assemblée Générale du 22 octobre, le "Réveil Mervillois" s'est élu un nouveau co-président qui sera suppléant de Roger Paris actuel président.

C'est M. Frédéric Huillet, tambour dans les rangs de la fanfare, qui a été l'heureux élu.

Toutes nos félicitations et nos meilleurs vœux de réussite dans ce nouveau rôle et bonne chance. ■

Amicale des Anciens Combattants et F.N.A.C.A.

L'amicale remercie vivement tous les adhérents, sympathisants et tous les mervillois qui tout au long de l'année se sont joints aux différentes manifestations officielles, sorties, repas et voyages.

L'amicale de Merville vous souhaite de joyeuses fêtes. Que l'année nouvelle vous apporte bonheur, santé et la paix à chacun d'entre nous.

Le bureau ■

Foyer rural



Le Foyer Rural présente tous ses vœux de bonne et heureuse année 2003 à tous ses adhérents ainsi qu'à tous les Mervillois.

Tennis Club Merville

Le Tennis Club de Merville a organisé le 1er décembre, pour la première fois, une journée rencontre "parents/enfants". Cette manifestation a eu un franc succès malgré le temps maussade et la finale de la coupe Davis qui auraient pu refroidir l'ardeur des participants.

En effet, on a pu dénombrer une quarantaine de joueuses et joueurs de tout âge qui se sont "affrontés" en famille en toute convivialité.

Le bureau tient à remercier Gilles RIGNAULT pour son aimable participation lors de cette journée.

Une manifestation du même genre sera organisée pour l'arrivée des beaux

jours. Nous espérons vous y rencontrer encore plus nombreuses et nombreux.

Nous vous rappelons que Gilles organise des stages pour celles et ceux qui désirent se perfectionner durant les vacances scolaires.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez venir nous rencontrer à la maison du tennis, lors de nos permanences tous les samedis matin de 11 heures à 12 heures (hors vacances), ou prendre contact directement avec Gilles aux heures de cours.

Le club tient à féliciter deux jeunes joueurs Bastien VERGELY et Guillaume AMAR pour leur participation aux quali-

fications du tournoi des Petits As de TARBES.

Le TCM a également engagé trois équipes en championnat régional 9/10 ans, 11/12 ans et 13/14 ans. Nous leur souhaitons bonne chance!

Pour conclure, le TCM vous rappelle qu'il organisera la traditionnelle "galette des rois" le 18 janvier 2003 à partir de 17 heures, manifestation à laquelle sont conviés tous les enfants du club.

Le bureau du TCM présente ses meilleurs vœux à ses adhérents et à l'ensemble des Mervillois pour l'année 2003. ■

Eric Duffort, mécène des Majorettes



Si de nombreuses sociétés aident les associations dans le but de se faire de la promotion, notamment en floquant leurs noms sur les équipements offerts, dans le cas de Eric DUFFORT, patron de la société EURL ERIBAT, on peut parler de mécénat.

En effet, le groupe des majorettes mervilloises s'est vu offrir tout un jeu de costumes,

flambant neuf et luisant de paillettes, par ce monsieur au cœur d'or. Depuis longtemps déjà, les tenues devaient être renouvelées mais les finances de l'association ne le permettaient pas; trouver un "sponsor" qui accepte de les financer sans que son nom apparaisse sur les costumes relevait du défi. Fort heureusement, il s'avère que le mécénat existe encore et qu'il s'est incarné en la personne d'Eric Duffort et de son épouse Véronique.

Les jeunes "baguettes mervilloises" ont tenu à les remercier lors des répétitions, en faisant un petit spectacle qui s'est clôturé par un goûter. Les co-présidentes, Nelly Auguste et Anouk Destieu, accompagnées de Chantal Aygat, adjointe aux associations, ont chaleureusement remercié au nom de toute l'association les généreux donateurs, Eric et Véronique. ■

Carnet noir au F.C.M.

Le 4 décembre, Georges Crouzat nous quittait à l'âge de 76 ans, suite à une longue maladie.

Le 12 décembre, Antoine Destarac, partait lui aussi, à l'âge de 87 ans.

Deux anciens qui ont donné avec passion au sein du club en ayant, tous les deux, occupés jusqu'à la plus haute fonction dans cette société.

On peut dire d'Antoine Destarac que c'était le dernier qui restait des membres qui avaient participé à la création du club; grâce à eux et à tous ceux qui sont passés dans la société, le FCM perdure encore;

Georges Crouzat, quant à lui, a fait partie de ceux qui ont donné énormément au sein du club; il a vécu la période faste du club durant laquelle l'équipe fanion était en ligue; il a su également, avec l'encadrement de l'époque, transmettre à tous nos jeunes le plaisir du football ainsi qu'à ses enfants et petits enfants qu'il accompagnait jusqu'au stade.

Malgré sa maladie, il venait chaque fois qu'il le pouvait, rendre visite au groupe, car il était toujours resté passionné.

Le FCM, présente ses sincères condoléances aux épouses, enfants, petits enfants et à leur famille. ■

Pétanque Mervilloise : Au revoir Antoine

La Pétanque Mervilloise s'associe au FCM dans l'hommage rendu à Antoine Destarac. Antoine était licencié de la société des boulistes depuis de nombreuses années. Il donnait un sacré coup de main à l'école de

pétanque lorsqu'elle existait encore, en préparant le goûter des jeunes boulistes.

La Pétanque Mervilloise présente ses sincères condoléances à son épouse, ses enfants et sa famille. ■

Comité de Jumelage

REPAS ITALIEN

animé par **AMERICO PIAGGESI**

DIMANCHE 9 FEVRIER 2003

A 12h00, salle polyvalente

INSCRIPTIONS :

QUINCAILLERIE PECCOLO (MERVILLE)

TARIFS :

Adulte : 20 euros
Enfant - de 12 ans : 10 euros
Enfant - de 6 ans : gratuit

PASCALE : 06.68.87.59.15

MONIQUE : 05.61.85.13.20

MAITE : 05.61.85.02.31

Ou



NIBIO : 05.61.85.07.59

MONIQUE : 05.61.85.10.95

JULIEN : 05.61.85.89.26

SUPER LOTO

Organisé par le Basket Mervillois

Samedi 4 janvier 2003

21 heures, salle polyvalente

Bon pour

un voyage personnalisé

Canards gras Jambons • Electro-ménager

Chaîne Hi-fi • Lecteur DVD • Cave à vins

et de nombreux autres lots de valeur + lots de consolation

1 carton : 3 € • 4 cartons : 11 € • 8 cartons : 16 €

2 cartons GRATUITS pour 8 achetés

sur présentation de l'affichette que vous trouverez chez les commerçants.

PARKING SURVEILLÉ

Vœux du maire et des associations

3 janvier à 20 heures - Salle Polyvalente

Les associations et la municipalité
ont décidé de vous présenter leurs vœux lors d'une soirée

**Galettes,
champagne
et rythmes
endiables.**

Nous espérons vous retrouver
nombreux comme chaque année.



INFOS

La question du mois

(Coupon à découper ou à recopier sur papier libre)

Toujours à votre écoute, nous attendons vos questions.

Votre question :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

La commission communication
vous rappelle
qu'aucun article ne sera pris
en compte au delà du 15
de chaque mois
(sur disquette de préférence)

Comité de rédaction :
Commission Communication
Mairie de Merville
Conception graphique
et impression :

MAGENTA
31840 Seilh - 05 61 59 09 09